

Observation demat47

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 25/02/2019 à 21:03:20.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me suis intéressé à la création de la station de ski d'Avoriaz dès le début des années 60's, qui ont vu la réalisation de ce projet totalement novateur en matière d'architecture et de circulation piétonne, dans un cadre montagnard exceptionnel, bien commun de la nation.

Connaissant particulièrement bien tout ce secteur de montagne du Haut-Chablais, et ayant été prestataire de service pendant une trentaine d'années auprès de différents acteurs économiques de la station, je pense que nous sommes arrivés maintenant à une situation telle en terme de fréquentation, d'occupation de l'espace et de gestion des ressources naturelles, que la principale question que l'on peut se poser dans le cadre de cette enquête publique est la suivante :

- quelle est la limite que l'on peut envisager dans le futur en terme d'urbanisation et d'infrastructures, constatant qu'actuellement, l'exploitation de ces ressources naturelles sur la montagne d'Avoriaz montre de manière évidente que des décisions courageuses seront à prendre pour l'avenir ?

On peut également se poser la même question lorsqu'on observe l'urbanisation démesurée de la vallée de Morzine.

On ne trouve malheureusement pas, sur les pages des nombreux dossiers mis à disposition du public, ne serait-ce qu'une tentative de réponse.

Face à cette fuite en avant des décideurs, de la non prise en compte des effets du réchauffement climatique, des conséquences sociétales induites envers les populations locales, je ne peux que donner un avis défavorable à cette modification n°10 du PLU de la commune de Morzine -Avoriaz.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes respectueuses salutations.